



**Banque  
de la Réunion**

# **Rapport financier semestriel**

**30 juin 2013**

# Sommaire

## **DECLARATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

### **RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA REUNION

L'ACTIVITE COMMERCIALE

LES RESULTATS FINANCIERS

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

### **COMPTES INDIVIDUELS SEMESTRIELS CONDENSES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2013**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

# DECLARATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes individuels condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Bernard FREMONT  
Directeur Général



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

## LA CONJONCTURE ECONOMIQUE A LA REUNION

L'indicateur du climat des affaires (ICA) se dégrade à nouveau au premier trimestre 2013, pour s'établir à 83,3 points. L'ICA continue ainsi de s'éloigner de sa moyenne de longue période. Son recul est toutefois moins prononcé qu'aux trimestres précédents (- 0,9 point). La composante future de l'ICA explique intégralement la baisse de l'indicateur au premier trimestre 2013. La dégradation de la trésorerie en particulier pourrait s'accroître, et les effectifs reculer. Bien que toujours dégradé, le jugement des chefs d'entreprise sur le trimestre passé se stabilise.

La dépense des ménages est mal orientée, dans un contexte de recul des prix à la consommation. Les prévisions d'investissement restent toujours en baisse. Le marché du travail se stabilise néanmoins, avec notamment une progression des offres d'emplois durables et un léger recul du nombre de réunionnais inscrits à Pôle emploi.

Les exportations décélèrent en dépit d'une hausse des exportations des produits des industries agroalimentaires. En parallèle, les importations se contractent pour l'ensemble des regroupements de produits.

Pour le troisième trimestre d'affilée, l'ensemble des secteurs de l'enquête sont touchés par un affaiblissement de leur activité, à l'exception du BTP qui devrait être mieux orienté au prochain trimestre selon les entrepreneurs interrogés.

Après s'être progressivement stabilisé jusqu'au premier trimestre 2013, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse significativement au deuxième trimestre (+ 4,3 points) pour s'établir à 88,7 points. Il reste néanmoins toujours très en deçà de sa moyenne de longue période.

### ***Baisse de l'activité de financement au 1er trimestre 2013***

Le premier trimestre 2013 enregistre une légère contraction des encours bancaires totaux (- 1,0 %). Les crédits à l'économie ont ainsi souffert des baisses des concours aux collectivités locales (- 2,4 %) et dans une moindre mesure aux ménages (-1,1 %). Le recul des concours consentis aux ménages fait suite à la très forte hausse du quatrième trimestre 2012.

Les financements consentis aux entreprises restent pratiquement stables au premier trimestre 2013 (+ 0,1 %), mais sont globalement mieux orientés depuis mi 2011.

### ***Légère contraction des actifs financiers***

Parallèlement, la collecte d'épargne s'inscrit en légère baisse de 0,4 %.

Les placements des ménages restent pratiquement inchangés, tandis que les actifs financiers détenus par les sociétés non financières s'inscrivent en baisse au premier trimestre (-4,8 %), après un quatrième trimestre 2012 traditionnellement en forte hausse.

### ***Diminution progressive de la sinistralité***

Au premier trimestre 2013, les créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit continuent à se contracter (-3,5 %). Cette amélioration de la sinistralité depuis le second semestre 2012 permet une légère diminution du poids des créances douteuses dans l'encours total. Ainsi, le taux de créances douteuses s'établit à 6,2 % contre 4,2 % en France métropolitaine (à fin décembre 2012). Il perd 0,2 point sur le trimestre et 0,4 point sur un an. Parallèlement, les provisions sur créances douteuses progressent légèrement (+0,4 %).

(Source IEDOM)

## L'ACTIVITE COMMERCIALE

### La Banque des Particuliers et des Professionnels

#### ***Le développement du Fonds de commerce***

Plus de clients mieux équipés, telle est en substance la tendance de fond observée sur le premier semestre de l'année. Plus de 3 600 comptes nouveaux ont été ouverts depuis le début de l'année soit autant de nouveaux clients. Par ailleurs, l'attractivité de la Banque de la Réunion auprès des jeunes se confirme : plus de 1 300 comptes ouverts auprès des moins de 25 ans et la mise en marché début juin du nouveau forfait « Mégawat » rencontre un vif succès.

#### ***La collecte***

Sur les six premiers mois de l'année, les encours de ressources bilanciels progressent de 1,30 %. La collecte sur livrets reste dynamique marquant un intérêt accru de la clientèle pour les formes d'épargne les plus liquides. Les ressources à terme (CAT et DAT) restent stables. La collecte assurance-vie progresse de 27 % par rapport aux six premiers mois de 2012, au détriment du compartiment Titres qui pâtit de l'absence d'émissions obligataires sur cette première partie de l'année. En synthèse, s'agissant des tendances lourdes sur la collecte, la sécurité et le rendement apparaissent comme les déterminants essentiels des décisions d'épargne.

#### ***La production de crédit***

Dans un climat économique peu porteur et marqué par un certain attentisme des ménages et des professionnels, la production de crédits a d'abord connu un ralentissement au tout début de l'année avant de rebondir dans la deuxième moitié du semestre. Ainsi, l'encours total des crédits progresse de 0,50 % sur les six derniers mois, dont une croissance de 1,6 % sur les crédits d'équipement aux professionnels et de 0,50 % sur le financement de l'immobilier. La production de crédits à la consommation s'inscrit en léger recul par rapport à la même période de 2012.

#### ***Les risques***

Les données disponibles au 30 juin témoignent d'un bon niveau de maîtrise des Risques. Les impayés sur crédits et le nombre de comptes de dépôts en anomalie tant sur le marché des Particuliers que des Professionnels se situent en deçà des limites fixées. Par rapport à la même période de 2012, ces indicateurs traduisent des baisses comprises entre 30 et 50 % du niveau de risques instantané.

#### ***Le réseau d'agences***

La 27<sup>ème</sup> agence multimarchés de notre réseau réunionnais a ouvert ses portes fin juin à La Montagne. La politique de maillage du territoire sera poursuivie dans les mois qui viennent tant à la Réunion qu'à Mayotte. Nous réalisons également des investissements en termes de renouvellement et de modernisation de notre parc d'automates bancaires en vue d'apporter toujours plus de fluidité et de disponibilité d'accès pour la réalisation des opérations courantes.

## Banque de la Réunion Développement

### ***Marché des Entreprises***

Dans un contexte d'attentisme des acteurs locaux et de la situation économique qui continue à se dégrader, la Banque de la Réunion a poursuivi ses activités de financement, dans des proportions cependant moindres qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2012. Elle enregistre une forte baisse en crédit d'équipement. Par contre, sur la ligne de crédit bail la Banque de la Réunion fait une bonne progression, + 24 %.

En dépit d'un climat des affaires incertain, la Banque de la Réunion conserve une bonne maîtrise de ses risques.

Par ailleurs, la confiance de ses clients se manifeste au travers d'un accroissement des flux qui lui sont confiés.

### ***Marchés Secteur Public Territorial, Economie Sociale et Immobilier***

Sur ces marchés également, les demandes de financement ont été largement différées. Le secteur public ne sort plus de grand projet. Le secteur de la promotion immobilière reste très tendu. Le rythme des réalisations de crédits octroyés par la Banque de la Réunion s'en ressent en conséquence au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Sur l'ensemble des marchés développés par la Banque de la Réunion Développement, la production de crédit est en recul. Cependant le carnet de commande affiche une orientation d'ici la fin de l'année.

## LES RESULTATS FINANCIERS

Les faits marquants du premier semestre :

- Poursuite de la dynamique commerciale
- Bonne progression du PNB et du résultat

Les résultats financiers individuels sont présentés en principes comptables français au 30/06/2013.

### 1 Bilan social individuel résumé

en milliers d'euros

ACTIF	30/06/2013	31/12/2012
CAISSES, BANQUES CENTRALES	17 715	23 553
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	388 662	529 482
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 920 483	1 971 436
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	17	17
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2 996	3 026
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	6 633	6 985
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATIONS SIMPLES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	420	194
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 743	15 228
AUTRES ACTIFS	8 653	9 688
COMPTES DE REGULARISATION	23 694	43 156
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 383 017</b>	<b>2 602 766</b>
<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
BANQUES CENTRALES		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	557 300	744 126
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 365 742	1 404 387
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	126 384	131 935
AUTRES PASSIFS	31 475	31 779
COMPTES DE REGULARISATION	39 813	38 643
PROVISIONS	26 966	28 561
DETTES SUBORDONNEES	45 004	45 004
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)	7 461	7 461
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	182 873	170 870
Capital souscrit	69 907	69 907
Primes d'émission	57 148	57 148
Réserves	56 891	56 891
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement	582	863
Report à nouveau	-13 939	-35 363
Résultat de l'exercice (+/-)	12 285	21424
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 383 017</b>	<b>2 602 766</b>

Au 30 juin, le total de bilan de la Banque de la Réunion s'établit à 2 383 millions d'euros (M€), contre 2 603 M€ au 31 décembre 2012, en baisse de 8,4 %.

## 1.1 A l'actif

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

L'encours, représenté principalement par des opérations de prêts à notre maison mère, varie de 529 M€ au 31 décembre 2012 à 389 M€ au 30 juin 2013. L'évolution du poste est principalement due à la baisse des prêts à BPCE.

### Emplois clientèle

Au 30 juin 2013, l'encours de crédits accordés à la clientèle (nets de provisions) s'élève à 1 920,5 M€ contre 1 971,4 M€ au 31 décembre 2012, soit une baisse de 2,6 % dont baisse sur les créances douteuses de 6,9 %.

### Actions et autres titres à revenu variable

Ce poste s'établit à 2,99 M€ au 30 juin 2013, contre 3,02 M€ au 31 décembre 2012.

### Portefeuille actions et titres de participation

L'encours des participations s'établit à 6,6 M€ de titres au 30 juin 2013 en baisse de 0,3 M€ par rapport au 31 décembre 2012.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations nettes s'établissent à 14 M€ au 30 juin 2013 contre 15 M€ au 31 décembre 2012.

## 1.2 Au passif

### Encours clientèle

L'encours de collecte clientèle au 30 juin 2013 est en légère baisse (- 2,8 %) par rapport au 31 décembre 2012. Par rapport au 30/06/2012, ce poste est en évolution de + 8,4 %.

### Fonds propres

Les capitaux propres s'élèvent à 183 M€ au 30 juin 2013 contre 171 M€ au 31 décembre 2012 (+ 7 %).

## 1.3 Hors-bilan

### Capitaux gérés

Le montant des actifs gérés et conseillés atteint 463 M€ à fin juin 2013 dont 46 % en valeurs mobilières et 54 % en assurance-vie.

L'assurance-vie dont l'encours s'établit à 250 M€ est en progression de 3 % par rapport au 31 décembre 2012.

## 2 Compte de résultat

en milliers d'euros

	1er semestre 2013	1er semestre 2012
Intérêts et produits assimilés	46 532	45 766
Intérêts et charges assimilées	-14 464	-16 566
Produits sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Charges sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Revenus des titres à revenu variable	194	168
Commissions (produits)	20 186	20 250
Commissions (charges)	-6 460	-6 331
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	249	253
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-30	
Autres produits d'exploitation bancaire	483	1 464
Autres charges d'exploitation bancaire	-378	-990
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>46 313</b>	<b>44 014</b>
Charges générales d'exploitation	-27 908	-27 412
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 551	-2 025
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 853</b>	<b>14 577</b>
Coût du risque	-2 050	-7 443
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 803</b>	<b>7 134</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-1 200	-314
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>13 604</b>	<b>6 820</b>
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices	-1 601	78
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	282	349
<b>RESULTAT NET</b>	<b>12 285</b>	<b>7 247</b>

- **Le résultat net du 1<sup>er</sup> semestre 2013** s'établit à 12,3 M€ contre 7,2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012.
- La marge nette d'intérêts s'établit à 32,1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013 contre 29,2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012 en progression de + 9,8 %.
- Le montant des **commissions nettes** atteint 13,7 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013 contre 13,9 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012, soit une baisse de 1,4 %, suite aux baisses de tarification au 01/01/2013.
- Compte tenu de ces éléments, **le produit net bancaire** s'établit à 46,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013, en progression de 5,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012.
- **Les charges générales d'exploitation** augmentent de 1,8 % par rapport au premier semestre 2012 et s'établissent à 27,9 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013.
- **Les dotations aux amortissements** sont en baisse de 23,4 %.
- **Le résultat brut d'exploitation** s'établit à 16,9 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013 contre 14,6 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012, en progression de 15,6 %.
- **Le coefficient d'exploitation** s'améliore de 3,3 % et se situe au 1<sup>er</sup> semestre 2013 à 63,6 % contre 66,9 % au 1<sup>er</sup> semestre 2012.
- **Le coût du risque** diminue de 72 % et s'établit au 1<sup>er</sup> semestre 2013 à 2 M€ contre 7,4 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012.
- **Le poids des créances douteuses brutes** dans l'encours total des créances brutes à la clientèle s'établit à 14 % au 30 juin 2013 contre 16 % au 30/06/2012. Leur taux de couverture par des provisions affectées s'établit à 64,6 % au 30 juin 2013.
- **Le résultat d'exploitation** est en amélioration au 1<sup>er</sup> semestre 2013 et passe de 7,1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012 à 14,8 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013.
- **Les gains et pertes sur actifs immobilisés** s'établissent à – 1,2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013 correspondent à une dotation de provision dans le cadre d'abandon de créances, liée à une opération de défiscalisation, compensée par un gain d'impôt sur les sociétés.

## PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La Banque de la Réunion reste soumise aux risques habituels et propres à son activité de banque de détail. Les principales incertitudes pour le semestre à venir sont liées à l'évolution de la crise économique et son impact sur sa clientèle.

Les principes directeurs de l'organisation du suivi et du contrôle des risques dans les filiales du Groupe BPCE sont définis par la Direction des Risques Groupe (DRG).

La Direction des Risques de la Banque de la Réunion a la responsabilité de la surveillance et de la maîtrise de la politique des risques notamment en ce qui concerne :

- les risques de crédit ;
- les risques opérationnels ;
- les risques de la gestion de Bilan (ALM).

### Principales réalisations en matière de risque au 1er semestre 2013

- Déploiement de l'outil PARO (Risques Opérationnels) ;
- Mise en œuvre des contrôles ALM ;
- Refonte du process de traitement des douteux BAFI (traitement par le réseau et pilotage par la Direction des Risques) ;
- Actualisation du schéma délégataire.

## 1. GESTION DES RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

L'activité commerciale de la Banque de la Réunion s'articule autour des 2 pôles suivants :

Banque de Détail (Particuliers et Professionnels) :

- Collecte des ressources sous forme de dépôts ou d'épargne (fonds garantis, assurance vie,...) ;
- Distribution de crédit ;
- Distribution de produits d'assurance ;
- Services (monétique, télétransmission) ;
- Gestion patrimoniale.

Banque de Développement Régional :

- Le Centre d'Affaires Entreprises (C.A.E.) ;
- Le Pôle immobilier ;
- Le Secteur Public Territorial (S.P.T.) et les Institutionnels ;
- Les activités internationales.

La politique des Risques vise à encadrer cette activité en définissant notamment :

- Le système de limites globales et les règles de division des risques ;
- Le dispositif de contrôle permanent des risques ;
- Le système de mesure des risques et la cartographie des reportings ;
- Les principes de sélection de la clientèle et les modalités d'entrée en relations ;
- Les différents modes de notation des contreparties ;
- Le système délégataire ;
- Le choix des crédits, des garanties et des assurances ;
- Les règles de suivi permanent du risque de crédit ;
- La politique de déclassement des créances en douteux et les règles de contagion.

L'objectif premier de la politique de risques est donc de contribuer au développement et à la rentabilité de la Banque par la déclinaison de principes de maîtrise des risques définis notamment par le règlement CRBF 97-02 et par le Comité de Bâle. Elle est complétée par le schéma délégataire qui précise de façon très opérationnelle les délégations de chacun dans le domaine du crédit. Ce schéma délégataire est intuitu personae, et les délégations de chacun sont revues une fois par an. Lors de la dernière révision, les limites sur les PIM et sur les clients mal notés (8, 9 et X) ont été revues à la baisse.

Pour évaluer la qualité de son portefeuille de crédits, la Banque de la Réunion utilise les systèmes de notation retenus par le Groupe BPCE pour chacun des marchés sur lesquels il opère. Ces différents systèmes de notation se déclinent selon une échelle de 0 à 9, 0 étant la meilleure note attribuable.

Tous les clients, quel que soit leur marché d'appartenance, doivent faire l'objet d'une note. La notation se fonde sur une estimation de la probabilité de défaut de l'emprunteur et son coût éventuel pour la Banque sur un horizon de temps cohérent avec la nature des engagements. Aucun engagement nouveau ne peut être consenti à un client non noté. Le schéma délégataire intègre les notes, pour favoriser le développement sur les contreparties de qualité.

Par ailleurs, la Banque de la Réunion fixe des limites sur les contreparties les plus significatives de son fonds de commerce, ainsi que des limites par pays, par marché et par secteur d'activités.

## Mesure et maîtrise des risques de crédit

La maîtrise des risques de crédit à la Banque de la Réunion est assurée par :

- La politique de risques (cf. supra) ;
- Un traitement quotidien des comptes en anomalie ;
- Un suivi bi-mensuel des principaux dépassements sur comptes par la Direction des Risques ;
- Une analyse mensuelle des clients douteux non contentieux aboutissant à la détermination du montant de provisions à constituer sur ces contreparties ;
- Une analyse détaillée trimestrielle des découverts et de leur évolution dans le temps ;
- une Watch-List reprenant les dossiers de clients Particuliers, Professionnels et PME jugés sensibles. Les dossiers de la Watch-List sont revus trimestriellement ;
- La fixation de limites sur les principales contreparties en volume d'engagements (cf. supra). Ces limites sont déterminées en comparant le niveau d'engagements atteint avec les fonds propres, l'endettement et le degré de risque de la contrepartie concernée, d'une part, et avec les fonds propres de la banque, d'autre part ;
- La fixation de limites par pays, marché et secteur d'activité. Le niveau de ces limites est défini par la prise en compte des paramètres suivants :
  - risques pays : encours observés et notation des pays concernés (les risques pays demeurent marginaux à la Banque de la Réunion)
  - marché : % des encours notés 8 (« incertain ») et 9 (« très incertain ») dans le total des encours de chacun des marchés
  - secteur d'activité : % des crédits aux clients Professionnels et Entreprises ; % des actifs clientèle ; % des fonds propres de la Banque ;
- Au plus annuellement, la revue des concours consentis à la clientèle et l'actualisation des notations des contreparties Professionnels et Entreprises ;
- Un schéma délégataire fondé sur la définition de limites par marché, par métier et par tranche de notations de la clientèle. Les délégations sont intuitu personae pour tenir compte de l'expérience acquise par les délégataires ;
- La prise de garanties appropriées au risque encouru : garanties personnelles et réelles, garanties OSEO, cautions de la Saccef. La prise des garanties est assurée par la Direction des Financements et Garanties et préalable à la mise à disposition des concours. Des seuils ont été définis au-delà desquels l'octroi de prêts personnels et de crédits à l'habitat aux particuliers impose la prise de garanties réelles.

La banque s'est fixée des limites dans le but de contenir ses risques de crédit à un niveau compatible avec ses fonds propres et sa rentabilité.

## 2. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel est défini au sein du Groupe BPCE comme le risque de perte liée à une défaillance ou un dysfonctionnement des processus, des systèmes d'information, des hommes ou suite à des événements extérieurs. Ainsi défini, il inclut notamment les risques comptables, juridiques, réglementaires, fiscaux, ainsi que les risques liés à la sécurité des personnes et des biens, et des systèmes d'information. Dans le cadre du calcul des exigences de fonds propres, le Groupe BPCE applique, pour le moment, la méthode standard Bâle 2.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité de la Banque de la Réunion.

Son analyse, sa gestion et sa mesure reposent sur un dispositif global, basé sur l'identification et l'évaluation des risques (ainsi que la mise en place de plans d'action pour les maîtriser), la gestion active des incidents avérés, et le suivi d'indicateurs prédictifs de risque.

Un important travail a été réalisé sur le sujet pour répertorier les événements, les évaluer. Des contrôles de cohérences ont été également réalisés avec les réclamations, les extournes et la comptabilité pour vérifier les chiffres. Une méthode a également été définie pour évaluer les pertes ou le manque à gagner liés aux incidents informatiques.

L'outil Oris a été remplacé par PARO (Pilotage et Analyse des Risques Opérationnels). Des séances de formation ont été réalisées dans tous les services et un accompagnement des opérationnels par la Direction des Risques est assuré.

La cartographie des Risques sera revue au deuxième semestre 2013.

Par ailleurs, la Banque de la Réunion a réalisé un travail très important sur le Plan de Continuité d'Activité en 2012 avec la réécriture de la valise de crise et la mise en œuvre des sites de repli. Des formations et sensibilisations ont été réalisées vers les différents services et agences.

Les travaux menés sur le premier semestre portent sur la maintenance des sites de replis et la définition plus précise des process critiques et process dégradés en cas d'incidents. Ces travaux se poursuivront au second semestre.

### **3. LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN**

#### **3.1 Présentation synthétique de l'organisation de la mesure et de la Surveillance des risques financiers.**

##### **3.1.1 Les activités**

La Banque de la Réunion a décidé de concentrer sa gestion financière uniquement sur les activités bancaires et a renoncé de ce fait à toute activité de négociation. Ce portefeuille regroupe toutes les opérations financières de la banque et notamment celles destinées à assurer la régularité de la marge d'intérêt et des commissions (hors tarification) en gérant, dans le cadre d'une politique de « gestion globale du bilan », les risques suivants :

- Risque de taux d'intérêt global ;
- Risque de liquidité - notamment par le pilotage des refinancements ;
- risque de change.

##### **3.1.2 Instances et processus de décisions**

Le processus de gestion de bilan est décliné de la façon suivante pour la Banque de la Réunion :

- Un Comité de Gestion de Bilan social qui, dans le respect des limites définies en Comité des risques Groupe, décide des grandes orientations de la politique globale de gestion de bilan au regard des risques et des orientations commerciales ;
- Une déclinaison opérationnelle par les Comités Financiers de la Banque de la Réunion qui ont pour rôle de suivre mensuellement les résultats financiers et commerciaux, et d'assurer localement la mise en œuvre des grandes orientations définies par le Comité de Gestion de Bilan de la Banque de la Réunion ;
- Un service ALM rattaché à la direction du Pilotage de BPCE IOM qui a notamment pour rôle de mesurer et de suivre l'évolution des ratios réglementaires, des risques de taux, change et liquidité sur base individuelle et consolidée ;
- Le service Comptabilité qui assure le traitement comptable des opérations ;
- Une Direction des Risques qui s'assure du respect des positions prises au regard des limites approuvées en Comité des Risques Groupe ;
- Un Comité des Risques Groupe qui approuve les limites relatives aux risques précités ;
- Un Comité d'Audit qui doit donner un avis à l'organe délibérant sur les limites d'exposition aux risques de gestion globale du bilan de l'entité et sur la bonne adéquation des moyens engagés avec la politique de gestion envisagée.

## 3.2 Risque de taux d'intérêt global

La Banque de la Réunion a retenu les indicateurs du groupe BPCE dans le cadre de sa gestion du risque de taux.

### 3.2.1 Dispositif de mesure et de suivi du risque global de taux

Le risque de taux est mesuré selon des approches différentes et complémentaires suivant l'horizon d'analyse. On distinguera en effet :

- une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors bilan existantes à la date d'analyse,
- une approche dynamique intégrant des prévisions d'activité sur l'exercice en cours et les quatre suivants.

#### Indicateur Bâle II

L'indicateur Bâle II est caractérisé par une sensibilité à la baisse des taux en statique. Le seuil ACP (20 %) n'étant pas franchi, la procédure d'alerte n'a pas été franchie.

#### Gap statique de taux

Le dépassement par la Banque sur son gap de taux statique a été réduit en 2012 grâce à la mise en place d'un plan de couverture en taux et en liquidité à taux fixe et s'achèvera en 2013.

#### Sensibilité de la MNI

La Banque de la Réunion respecte la limite appliquée à la sensibilité de sa MNI en années N+1 et N+2. La Banque de la Réunion présente une sensibilité au scénario d'aplatissement des taux (hausse des taux courts conjointe à une baisse des taux longs).

### 3.2.2 Dispositif de contrôle permanent de la gestion du risque de taux

La mesure et le suivi des ratios réglementaires, équilibres du bilan et risques financiers (liquidité, taux et change) des entités relevant du périmètre ALM du Groupe BPCE IOM sont assurés par le service ALM de la Direction financière BPCE IOM.

## 3.3 Risque global de liquidité

La Banque de la Réunion applique les indicateurs du groupe BPCE dans le cadre de sa gestion du risque de liquidité.

La Banque de la Réunion participe au système de cessions de créances TRICP mis en place par le groupe BPCE.

### 3.3.1 Dispositif de mesure et de suivi du risque global de liquidité

Le risque de liquidité est mesuré selon des approches différentes et complémentaires suivant l'horizon d'analyse. On distinguera en effet :

- une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors bilan existantes à la date d'analyse,
- une approche dynamique intégrant des prévisions d'activité sur l'exercice en cours et les quatre suivants.

#### Info Liq 1 et 2

Les indicateurs Info-Liq 1 et 2 sont calculés par la Banque de la Réunion et transmis trimestriellement au régulateur. Ils servent d'outils de pilotage de la trésorerie de la banque.

#### Le coefficient de liquidité

La limite du coefficient de liquidité SURFI est fixée réglementairement à 100%. La Banque de la Réunion a respecté cette limite pour le premier semestre 2013 et le coefficient de liquidité de la Banque de la Réunion s'est établi à 116,64 % au 30/06/13.

### Limite de liquidité statique

La Banque de la Réunion respecte son ratio d'observation (Passifs résiduels/Actifs résiduels) sur tout l'horizon d'analyse.

### 3.4 Le risque de change

La Banque de la Réunion n'exerce pas d'activité de négociation en compte propre. En conséquence, cette dernière n'est pas exposée au risque de marché, à l'exception du risque de change.

Dans ce cadre, elle suit quotidiennement ses positions de change. Sa consommation des limites qui lui ont été accordées par le comité ALM du groupe BPCE IOM, est présentée mensuellement lors du comité financier et trimestriellement en comité ALM.

La Banque de la Réunion respecte ses limites de change.

### 3.5 Gestion du capital - Composition des fonds propres

Les fonds propres prudentiels sont composés de trois grandes catégories : les fonds propres de base (également appelés « Fonds propres Tier One »), les fonds propres complémentaires (ou « Tier Two ») et les fonds propres surcomplémentaires (« Tier 3 »).

- Le tableau ci-après résume la composition des fonds propres de la Banque de la Réunion au 30 juin 2013 :

Fonds Propres (en K€)	30/06/13 (1)	31/12/12 (2)	Variation en % (2) – (1)
Fonds Propres de base avant distribution de résultats	177 165	156 041	+13%
Résultat intermédiaire	12 585	21 424	n/a
<b>Fonds Propres de base</b>	<b>189 750</b>	<b>177 465</b>	<b>+7%</b>
Fonds Propres complémentaires	36 000 (a)	45 000	-20%
<b>Fonds Propres Réglementaires</b>	<b>225 750</b>	<b>222 465</b>	<b>+1%</b>

(a) Emprunt Subordonné : Application de l'art. 4d CRBF n°90-02 du 23 février 1990 . Échéance 2017.

Les fonds propres complémentaires sont exclusivement composés d'emprunts subordonnés à long terme. La surveillance de l'exigence de fonds propres calculée conformément au référentiel Bâle II est effectuée en base consolidée par notre maison-mère BPCE-IOM.

Le groupe BPCE-IOM calcule ses expositions pondérées conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque opérationnel.

## 4. LE RISQUE DE NON CONFORMITE

La gestion des risques de non-conformité est assurée par la Direction des Contrôles Permanents et de la Conformité (DCPC), rattachée directement au Directeur Général. Sur le plan fonctionnel, celle-ci est directement liée à la Direction de la Conformité et Sécurité Groupe BPCE.

Son périmètre d'activité recouvre les missions suivantes :

- Sécurité financière (dont lutte anti-blanchiment) ;
- Conformité bancaire et assurances ;
- Conformité des services d'investissement ;
- Déontologie et respect des normes professionnelles ;
- Organisation et pilotage du dispositif de contrôle permanent.

Le positionnement hiérarchique et le périmètre des activités de la DCPC de la banque sont conformes aux directives émises par le Groupe BPCE.

## 4.1 Participation aux comités

La Direction des Contrôles Permanents et de la Conformité participe aux Comités suivants :

- Comité de Coordination des Contrôles Internes ;
- Comité Nouvelle Offre - Conduite des Affaires ;
- Comité des Risques Opérationnels ;
- Comité des Risques ;
- Comité des Risques de non-conformité ;
- Comité Interne de Sécurité ;
- Comité de Direction Générale ;
- Comité d'Audit.

## 4.2 Les référentiels

La Charte de conformité du Groupe BPCE est déclinée à la Banque de la Réunion. Le nouveau dispositif BPCE de procédures applicables au Groupe en matière de prévention contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été déployé au sein de la Banque de la Réunion et les procédures mises à jour.

La Charte de déontologie est mise à jour conformément au modèle du Groupe et fait l'objet d'une communication interne à l'ensemble des collaborateurs de la banque. Elle est accessible sur un serveur informatique dédié à la documentation réglementaire.

## 4.3 Faits significatifs du 1<sup>er</sup> semestre 2013

- Consolidation de la Direction de la Conformité avec l'arrivée d'un nouveau collaborateur ;
- Harmonisation des outils d'aide à la prévention et à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, conformément aux normes du Groupe BPCE ;
- Suivi des mesures favorisant la protection de la clientèle, conformément aux normes réglementaires ;
- Poursuite du déploiement de l'outil de suivi et de gestion des contrôles permanents du Groupe PILCOP ;
- Dans le cadre de la connaissance des clients : monitoring permanent du taux de complétude des dossiers réglementaires clients (DRC), conformément aux normes réglementaires fixées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP).

## 5. PERSPECTIVES

L'augmentation des résultats d'exploitation au premier semestre 2013 (+ 19 %) due à l'amélioration du coût du risque qui avait été obéré au premier semestre 2012 par la constitution de provision importante pour faire face à un gros risque. Ce risque depuis s'est amélioré.

Dans un contexte économique toujours difficile, où les entreprises sont dans l'attente d'une reprise, l'atteinte des objectifs commerciaux restera difficile.

Néanmoins, au premier semestre 2013, la Banque de la Réunion poursuit sa dynamique commerciale : elle a ouvert une nouvelle agence à la Montagne, élargi son offre commerciale, créé une Direction de la Qualité.

Avec le soutien de son actionnaire majoritaire, le Groupe BPCE et la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs dans la démarche « la BR s'engage... », la Banque de la Réunion poursuivra sa croissance tout en assurant la maîtrise de ses risques, la réduction de ses coûts et l'amélioration de la qualité de services à la clientèle.

## PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES CONSTATEES SUR LE PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

La Banque n'a pas réalisé avec les entreprises liées d'opération significative et/ou conclue à des conditions hors marché.

# COMPTES INDIVIDUELS CONDENSES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2013

## 1. BILAN ET HORS BILAN

en milliers d'euros

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Caisse, banques centrales		17 715	23 553
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit		388 662	529 482
Operations avec la clientèle	3.1	1 920 483	1 971 436
Obligations et autres titres a revenu fixe	3.2	17	17
Actions et autres titres a revenu variable	3.2	2 996	3 026
Participations et autres titres détenus a long terme	3.3	6 633	6 985
Parts dans les entreprises liées			
Operations de crédit-bail et de locations simples	3.4		
Immobilisations incorporelles		420	194
Immobilisations corporelles		13 743	15 228
Autres actifs		8 653	9 688
Comptes de régularisation		23 694	43 156
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 383 017</b>	<b>2 602 766</b>
<b>HORS BILAN</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement		111 894	133 713
Engagements de garantie		253 302	252 737
Engagements sur titres			

en milliers d'euros

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Banques centrales		0	
Dettes envers les établissements de crédit		557 300	744 126
Operations avec la clientèle	3.1	1 365 742	1 404 387
Dettes représentées par un titre	3.5	126 384	131 935
Autres passifs		31 475	31 779
Comptes de régularisation		39 813	38 643
Provisions	3.6	26 966	28 561
Dettes subordonnées		45 004	45 004
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	3.7	7 461	7 461
Capitaux propres hors FRBG	3.8	182 873	170 870
Capital souscrit		69 907	69 907
Primes d'émission		57 148	57 148
Réserves		56 891	56 891
Ecart de réévaluation		0	0
Provisions réglementées et subventions d'investissement		582	863
Report à nouveau		-13 939	-35 363
Résultat de l'exercice (+/-)		12 285	21 424
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 383 017</b>	<b>2 602 766</b>
<b>HORS BILAN</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de financement		120 000	120 000
Engagements de garantie		392 668	373 344
Engagements sur titres			

## 2. COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros

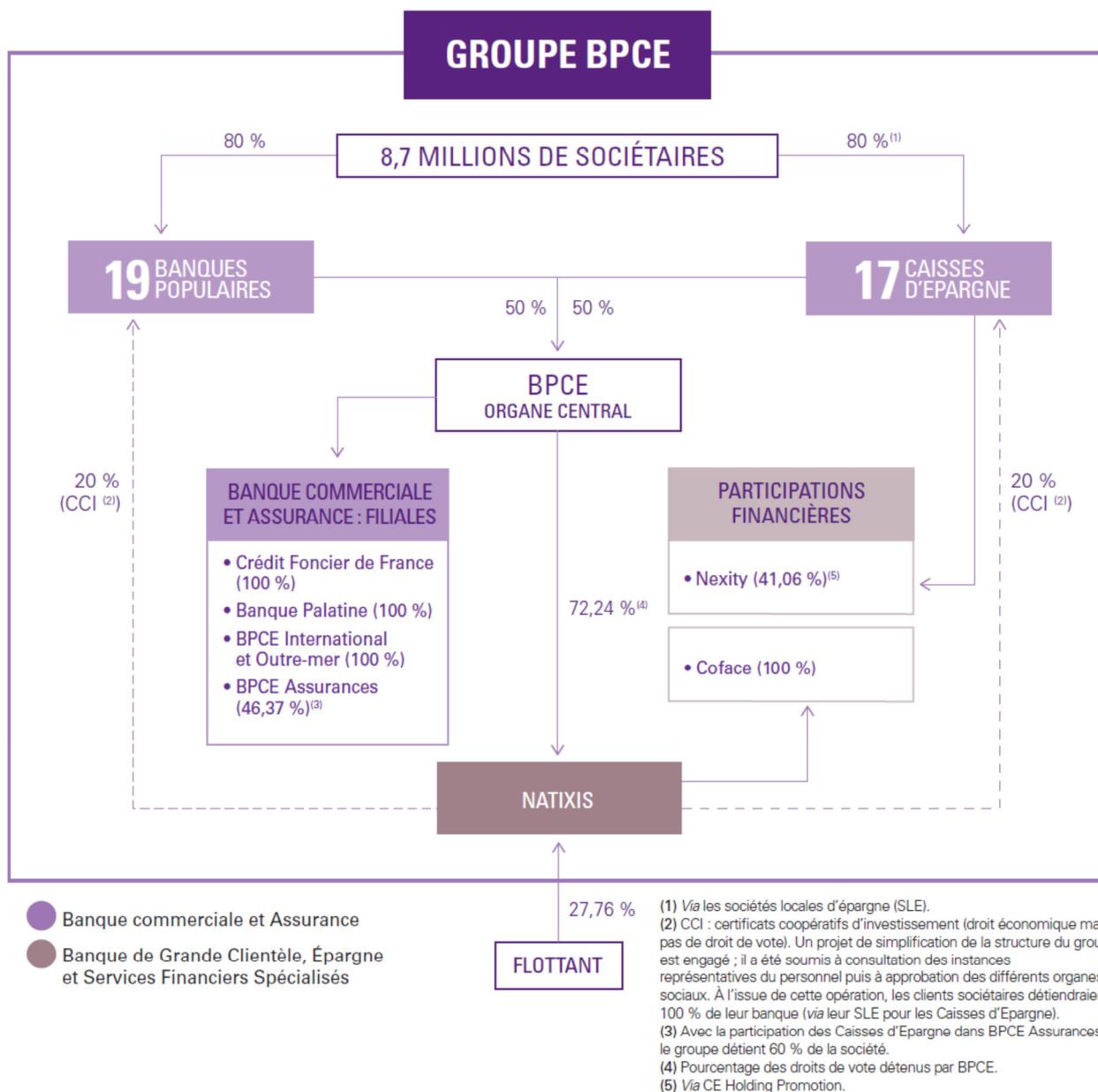
	Notes	1er semestre 2013	1er semestre 2012
Intérêts et produits assimilés	4.1	46 532	45 766
Intérêts et charges assimilées	4.1	-14 464	-16 566
Produits sur opérations de crédit-bail et de locations simples	4.2		
Charges sur opérations de crédit-bail et de locations simples	4.2		
Revenus des titres à revenu variable	4.3	194	168
Commissions (produits)	4.4	20 186	20 250
Commissions (charges)	4.4	-6 460	-6 331
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	4.5	249	253
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4.6	-30	
Autres produits d'exploitation bancaire		483	1 464
Autres charges d'exploitation bancaire		-378	-990
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>46 313</b>	<b>44 014</b>
Charges générales d'exploitation		-27 908	-27 412
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-1 551	-2 025
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>16 853</b>	<b>14 577</b>
Coût du risque	4.7	-2 050	-7 443
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>14 803</b>	<b>7 134</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-1 200	-314
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>13 604</b>	<b>6 820</b>
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices		-1 601	78
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		282	349
<b>RESULTAT NET</b>		<b>12 285</b>	<b>7 247</b>

### 3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES INDIVIDUELS CONDENSES SEMESTRIELS

#### NOTE 1 - CADRE GENERAL

##### 1.1 Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales.



#### Les deux réseaux Banques Populaires et Caisses d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 19 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau des Caisses d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance et les sociétés locales d'épargne.

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis via les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

## **BPCE**

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 19 Banques Populaires.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 72%, qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

## **BPCE International Outre-Mer**

BPCE International et Outre-mer est une société anonyme à conseil d'administration dont le capital est intégralement détenu par BPCE.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer a pour vocation de porter les développements du Groupe BPCE à l'international et les participations acquises par le Groupe Caisse d'épargne à l'outre-mer.

Dans ce cadre, la holding anime et pilote la stratégie des banques du réseau. Elle assiste ses filiales en matière de développement commercial et de gestion financière et administrative.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer est constitué d'un réseau diversifié de :

- cinq filiales bancaires en outre-mer (Banque des Antilles Françaises, Banque de Saint Pierre et Miquelon, Banque de la Réunion, Banque de Tahiti, Banque de Nouvelle Calédonie) ;
- cinq filiales bancaires à l'étranger (Banque des Mascareignes, Banque Tuniso Koweïtienne, Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit, Banque Commerciale Internationale ainsi que la Banque Malgache de l'Océan Indien) ;
- deux participations minoritaires au capital de banques (Fransabank et Banque National de Développement Agricole) ;
- deux cabinets d'ingénierie financière spécialisée dans la défiscalisation (Ingépar et Océorane) ;
- et un groupe spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des PME et des Entreprises de Taille Intermédiaire dans leur développement international (Pramex International).

BPCE International et Outre-mer apporte à ce réseau sa propre expertise en matière de financements spécialisés.

## **1.2 LE MECANISME DE GARANTIE**

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107-6 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

### 1.3 FAITS CARACTERISTIQUES DU SEMESTRE

Aucun événement significatif n'impacte les comptes du premier semestre 2013.

### 1.4 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture.

## NOTE 2 - NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE

---

### 2.1 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION APPLIQUEES

Les comptes individuels annuels de la Banque de la Réunion sont établis et présentés conformément aux règles définies par BPCE dans le respect des règlements de l'Autorité des Normes Comptables. Par application du Règlement n° 91-01 du CRBF modifié par les Règlements n°2010-08 de l'ANC et n° 2001-02 du CRC et de la Recommandation n° 2001-R.02, les états de synthèse sont présentés selon le format prévu pour les établissements de crédit.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les principes et méthodes comptables appliqués sont identiques à ceux utilisés pour les arrêtés de comptes annuels. En particulier, les produits et charges rattachés à la période semestrielle ont été déterminés en respectant le principe de séparation des exercices.

### 2.2 CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthodes comptables n'a affecté les comptes du premier semestre 2013.

## NOTE 3 - NOTES RELATIVES AU BILAN

---

Sauf information contraire, les notes explicatives sur les postes du bilan sont présentées nettes d'amortissements et de dépréciations.

### 3.1 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

#### Créances sur la clientèle

*en milliers d'euros*

ACTIF	30/06/2013	31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	72 323	67 643
Créances commerciales	17 649	21 575
<i>Crédits à l'exportation</i>		
<i>Crédits de trésorerie et de consommation</i>	399 941	420 557
<i>Crédits à l'équipement</i>	540 730	538 396
<i>Crédits à l'habitat</i>	753 818	749 530
<i>Autres crédits à la clientèle</i>	21 503	38 882
<i>Valeurs et titres reçus en pension</i>		
<i>Prêts subordonnés</i>		
<i>Autres</i>		
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>1 715 992</b>	<b>1 747 365</b>
Créances rattachées	6 207	6 546
Créances douteuses	305 824	328 432
Dépréciations des créances sur la clientèle	(197 512)	(200 126)
<b>TOTAL</b>	<b>1 920 483</b>	<b>1 971 436</b>

## Dettes vis-à-vis de la clientèle

en milliers d'euros

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Livret A	94 902	84 091
PEL / CEL	121 703	119 166
Autres comptes d'épargne à régime spécial	267 994	248 839
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>484 599</b>	<b>452 096</b>
Autres comptes et emprunts auprès de la clientèle (1)	869 463	934 806
Dépôts de garantie	991	1 115
Autres sommes dues	4 712	6 576
Dettes rattachées	5 976	9 794
<b>TOTAL</b>	<b>1 365 742</b>	<b>1 404 387</b>

### (1) Détail des comptes et emprunts auprès de la clientèle

en milliers d'euros	30/06/2013			31/12/2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires créditeurs	706 136	////	<b>706 136</b>	742 295	////	<b>742 295</b>
Emprunts auprès de la clientèle financière			<b>0</b>			<b>0</b>
Valeurs et titres donnés en pension livrée			<b>0</b>			<b>0</b>
Autres comptes et emprunts		163 327	<b>163 327</b>		192 511	<b>192 511</b>
<b>TOTAL</b>	<b>706 136</b>	<b>163 327</b>	<b>869 463</b>	<b>742 295</b>	<b>192 511</b>	<b>934 806</b>

## 3.2 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE

### 3.2.1 Portefeuille titres

en milliers d'euros	30/06/2013					31/12/2012				
	Transaction	Placement	Investis- -sement	TAP	Total	Transaction	Placement	Investis- -sement	TAP	Total
Valeurs brutes	///			///	<b>0</b>	///			///	<b>0</b>
Créances rattachées	///			///	<b>0</b>	///			///	<b>0</b>
Dépréciations	///			///	<b>0</b>	///			///	<b>0</b>
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>///</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>///</b>	<b>0</b>
Valeurs brutes	///	17			<b>17</b>	///	17			<b>17</b>
Créances rattachées	///				<b>0</b>	///				<b>0</b>
Dépréciations	///				<b>0</b>	///				<b>0</b>
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>		<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>		<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
Montants bruts	///	4 380	///		<b>4 380</b>	///	4 380	///		<b>4 380</b>
Créances rattachées	///			///	<b>0</b>	///		///		<b>0</b>
Dépréciations	///	(1 384)	///		<b>(1 384)</b>	///	(1 354)	///		<b>(1 354)</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>		<b>2 996</b>	<b>///</b>	<b>0</b>	<b>2 996</b>		<b>3 026</b>	<b>///</b>	<b>0</b>	<b>3 026</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3 013</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 013</b>	<b>0</b>	<b>3 043</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 043</b>

## Obligations et autres titres à revenu fixe

en milliers d'euros	30/06/2013				31/12/2012			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres cotés		17		17		17		17
Titres non cotés				0				0
Titres prêtés				0				0
Titres empruntés				0				0
Créances douteuses				0				0
Créances rattachées				0				0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
<i>dont titres subordonnés</i>				0				0

## Actions et autres titres à revenu variable

en milliers d'euros	30/06/2013				31/12/2012			
	Transaction	Placement	TAP	Total	Transaction	Placement	TAP	Total
Titres cotés				0				0
Titres non cotés		2 996		2 996		3 026		3 026
Créances rattachées				0				0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>2 996</b>	<b>0</b>	<b>2 996</b>	<b>0</b>	<b>3 026</b>	<b>0</b>	<b>3 026</b>

Parmi les actions et autres titres à revenu variable sont enregistrés 4 380 milliers d'euros d'OPCVM dont 4 380 milliers d'euros d'OPCVM de capitalisation au 30 juin 2013, inchangés par rapport au 31 décembre 2012.

Pour les titres de placement, les moins-values latentes faisant l'objet d'une dépréciation s'élèvent à 1 384 milliers d'euros au 30 juin 2013 contre 1 354 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

### 3.2.2 Evolution des titres d'investissement

La Banque de la Réunion ne détient aucun titre d'investissement.

### 3.2.3 Reclassements d'actifs

La Banque de la Réunion n'a pas opéré de reclassements d'actifs en application des dispositions du règlement CRC n° 2008-17 du 10 décembre 2008 afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « Titres de transaction » et hors de la catégorie « Titres de placement ».

## 3.3 PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

### 3.3.1 Evolution des participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en milliers d'euros	01/01/2013	Augmentation	Diminution	Conversion	Autres variations	30/06/2013
<i>Participations et autres titres détenus à long terme</i>	17 015	848				17 863
<i>Parts dans les entreprises liées</i>						0
Valeurs brutes	17 015	848	0	0	0	17 863
<i>Participations et autres titres à long terme</i>	10 030	1 200				11 230
<i>Parts dans les entreprises liées</i>						0
Dépréciations	10 030	1 200	0	0	0	11 230
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>6 985</b>	<b>(352)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 633</b>

Les parts de sociétés civiles immobilières présentées en immobilisations financières s'élèvent à 3 637 milliers d'euros au 30 juin 2013, inchangés par rapport au 31 décembre 2012.

Au 30 juin 2013, une dotation de provision pour 1 200 milliers d'euros a été comptabilisée dans le cadre d'abandon de créance lié à une opération de défiscalisation, compensée par un gain d'impôt sur les sociétés.

### 3.3.2 Opérations avec les entreprises liées

La Banque n'a pas réalisé avec les entreprises liées d'opération significative et/ou conclue à des conditions hors marché.

### 3.4 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS SIMPLES

La Banque de la Réunion n'a pas effectué d'opération de crédit bail et location simple.

### 3.5 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2013	31/12/2012
Bons de caisse et bons d'épargne	2 090	2 097
Titres du marché interbancaire et de créances négociables	123 128	129 088
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées	1 166	750
<b>TOTAL</b>	<b>126 384</b>	<b>131 935</b>

### 3.6 PROVISIONS

#### 3.6.1 Tableau de variations des provisions

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2013	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2013
Provisions pour risques de contrepartie	16 673	653		(2 267)	15 059
Provisions pour engagements sociaux	5 010	24			5 034
Provisions pour PEL/CEL	1 408			(105)	1 303
<i>Portefeuille titres et instruments financiers à terme</i>					0
<i>Immobilisations financières</i>					0
<i>Promotion immobilière</i>					0
<i>Provisions pour impôts</i>	0	146			146
<i>Autres</i>	5 471			(47)	5 424
<b>Autres provisions pour risques</b>	<b>5 471</b>	<b>146</b>	<b>0</b>	<b>(47)</b>	<b>5 570</b>
<i>Provisions pour restructurations informatiques</i>					0
<i>Autres provisions exceptionnelles</i>					0
<b>Provisions exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28 561</b>	<b>822</b>	<b>0</b>	<b>(2 419)</b>	<b>26 966</b>

#### 3.6.2 Provisions et dépréciations constituées en couverture du risque de contrepartie

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2013	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2013
Dépréciations sur créances sur la clientèle	200 126	37 718	(3 925)	(36 406)	197 512
Dépréciations sur autres créances					
<b>Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs</b>	<b>200 126</b>	<b>37 718</b>	<b>(3 925)</b>	<b>(36 406)</b>	<b>197 512</b>
Provisions sur engagements hors bilan (1)	5 822	653		(1 914)	4 561
Provisions pour risques de contrepartie clientèle (2)	10 851			(353)	10 498
Autres provisions					
<b>Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif</b>	<b>16 673</b>	<b>653</b>	<b>0</b>	<b>(2 267)</b>	<b>15 059</b>
<b>TOTAL</b>	<b>216 798</b>	<b>38 371</b>	<b>(3 925)</b>	<b>(38 673)</b>	<b>212 571</b>

(1) dont risque d'exécution d'engagements par signature

(2) Une provision pour risque est constituée sur le périmètre des engagements non douteux, inscrits au bilan ou au hors-bilan, pour lesquels les informations disponibles permettent d'anticiper un risque de défaillance et de pertes à l'échéance.

### 3.7 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2013	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2013
Fonds pour Risques Bancaires Généraux					0
<b>TOTAL</b>	<b>7 461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 461</b>

### 3.8 CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission	Réserves/ Autres	Résultat	Total capitaux propres hors FRBG
<i>en milliers d'euros</i>					
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>69 907</b>	<b>57 148</b>	<b>1 626</b>	<b>21 463</b>	<b>150 144</b>
Mouvements de l'exercice			20 765	- 39	20 726
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>69 907</b>	<b>57 148</b>	<b>22 391</b>	<b>21 424</b>	<b>170 870</b>
Variation de capital					-
Résultat de la période				12 285	12 285
Distribution de dividendes					-
Changement de méthode					-
Autres mouvements			21 143	- 21 424	- 281
<b>Total au 30 juin 2013</b>	<b>69 907</b>	<b>57 148</b>	<b>43 534</b>	<b>12 285</b>	<b>182 873</b>

Le capital social de la Banque de la Réunion s'élève à 69 907 milliers d'euros et est composé de 1 691 761 actions ordinaires de 41,32 euros de nominal.

## NOTE 4 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2013			1er semestre 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	2 231	(6 234)	(4 003)	2 636	(8 260)	(5 624)
Opérations avec la clientèle	44 301	(6 352)	37 949	43 130	(6 229)	36 901
Obligations et autres titres à revenu fixe		(1 721)	(1 721)		(1 716)	(1 716)
Dettes subordonnées		(159)	(159)		(361)	(361)
Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>46 532</b>	<b>(14 464)</b>	<b>32 067</b>	<b>45 766</b>	<b>(16 566)</b>	<b>29 200</b>

Les produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit comprennent la rémunération des fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations.

### 4.2 PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS ASSIMILEES

La Banque de la Réunion n'effectue pas d'opérations de crédit bail et locations assimilées.

### 4.3 REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2013	1er semestre 2012
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme	194	168
Parts dans les entreprises liées		
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>	<b>168</b>

### 4.4 COMMISSIONS

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2013			1er semestre 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations de trésorerie et interbancaires	1	(92)	(92)	78	(147)	(69)
Opérations avec la clientèle	11 064		11 064	12 226		12 226
Opérations sur titres	210	(129)	81	215	(127)	88
Moyens de paiement	4 288	(4 286)	2	4 165	(3 769)	396
Opérations de change	126		126	148		148

Engagements hors-bilan	684	22	<b>705</b>	728	(18)	710
Prestations de services financiers	676	(1 974)	<b>(1 298)</b>	666	(2 270)	(1 604)
Activités de conseil			<b>0</b>			0
Autres commissions	3 137		<b>3 137</b>	2 024		<b>2 024</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 186</b>	<b>(6 460)</b>	<b>13 726</b>	20 250	(6 331)	13 919

#### 4.5 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2013	1er semestre 2012
Titres de transaction		
Opérations de change	249	253
Instruments financiers à terme		
<b>Total</b>	<b>249</b>	253

#### 4.6 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2013			1er semestre 2012		
	Placement	TAP	Total	Placement	TAP	Total
Dotations	(30)		(30)			0
Reprises			0			0
Dépréciations			0			0
Résultat de cession			0			0
Autres éléments			0			0
<b>Total</b>	(30)	0	(30)	0	0	0

#### 4.7 COUT DU RISQUE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2013					1er semestre 2012				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Total	Dotations	Reprises nettes	Pertes non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Total
<u>Dépréciations d'actifs</u>										
Interbancaire					0					0
Clientèle	(34 574)	31 142	(403)	171	(3 664)	(36 796)	29 478	(254)	19	(7 553)
Titres et débiteurs divers					0					0
<u>Provisions</u>										
Engagements hors-bilan	(654)	1 914			1 260	(765)	1 307			542
Provisions pour risque clientèle					0					0
Autres (provisions sur encours sains)		353			353	(431)				(431)
<b>TOTAL</b>	<b>(35 227)</b>	<b>33 409</b>	<b>(403)</b>	<b>171</b>	<b>(2 050)</b>	<b>(37 992)</b>	<b>30 785</b>	<b>(254)</b>	<b>19</b>	<b>(7 442)</b>

dont:

-reprises de dépréciations devenues sans objet

24 881

23 248

-reprises de dépréciations utilisées

4 250

6 744

-reprises de provisions devenues sans objet

353

-reprises de provisions utilisées

3925

793

Total reprises nettes

33 409

30 785

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## **Banque de la Réunion S.A.**

Siège social : 27, rue Jean Châtel – 97400 Saint-Denis de la Réunion

Capital social : €. 69 906 708

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013**

*Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société Banque de la Réunion S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

### **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit FS I

Xavier de Coninck  
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit

Anik Chaumartin  
Associée